

ILE DE CORSE

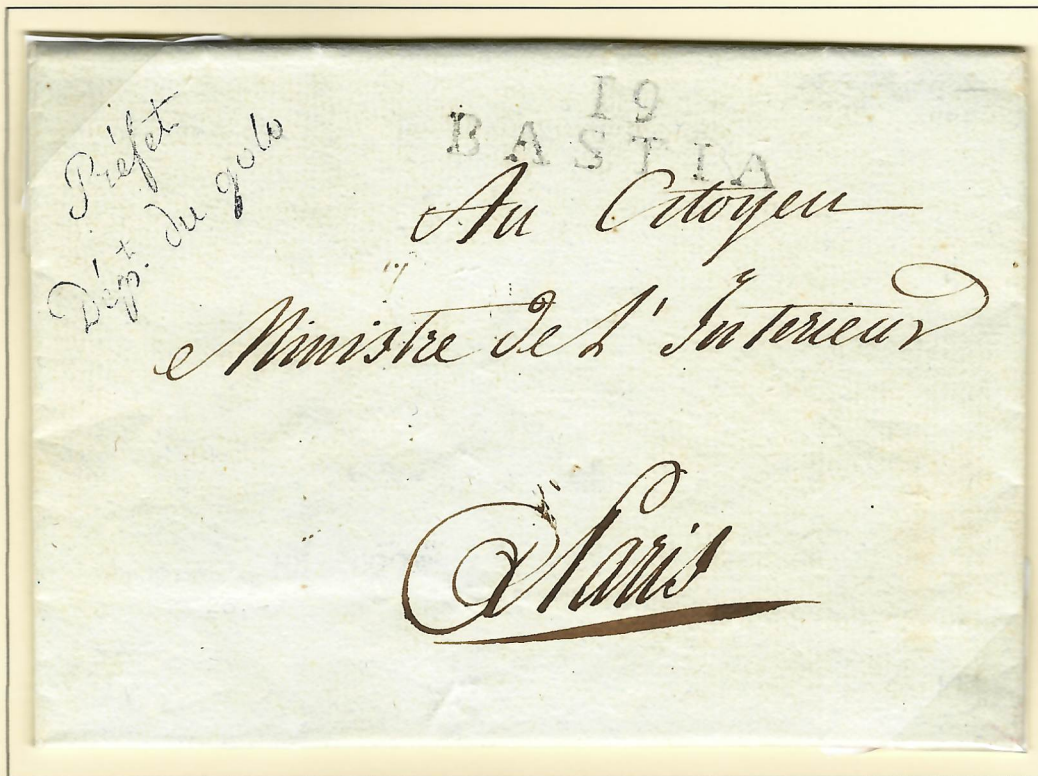
L'île fut achetée par la France à la République de Gênes le 15 mai 1768, c'est ainsi que Napoléon Bonaparte naquit français, le 15 août 1769.

La départementalisation du territoire français, après avoir réuni l'île administrativement à la France, le 30 septembre 1789, divisa la Corse en deux départements, le GOLO et le LIAMONE, par décret du 11 août 1793.

19

GOLO

Chef-lieu : BASTIA



Lettre du 28 floréal an X (18 mai 1802) signée par le Préfet Antoine Piétri concernant la proposition de candidats au Prytanée

Marques postales : marque de départ 19 BASTIA et marque du Préfet du département assurant la franchise

A noter que le Préfet Antoine Piétri, nommé le 2 mars 1800, fut le seul préfet à exercer dans ce département jusqu'au 19 avril 1811, lorsque les deux départements furent réunis.